

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 09-janv.-2015 Date de révision : 14-mai-2018 Version 2

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Dawn Professional® Dégraissant Surpuissant - Concentré

Code(s) du produit 6-20

Identificateur de produit 99714883_PROF_NG

Type de produit Produit fini - usage professionnel uniquement

Utilisation recommandée Dégraissant.

Restrictions d'utilisationNe pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme

des vapeurs irritantes peuvent se former.

Données du fournisseur de la fiche Procter & Gamble Professional

de sécurité

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Ontoninal, Other 10202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Toxicité aiguë - orale Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1
Lésions oculaires Catégorie 1

Liquides inflammables

Mot indicateur DANGER

Mentions de danger Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Nocif en cas d'ingestion

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence Ne pas respirer les brouillards

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

Use with ventilation.

Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme

Date de révision: 14-mai-2018

des vapeurs irritantes peuvent se former

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : Rincer abondamment à l'eau. Boire un ou deux verres d'eau

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Aucun

HNOC (danger non classé

autrement)

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Butoxydiglycol	Butoxydiglycol	Oui	112-34-5	10 - 30
Alcohols, C11-15-secondary, ethoxylated	Alcohols, C11-15-secondary, ethoxylated	Oui	68131-40-8	10 - 30
Phenoxyethanol	Phenoxyethanol	Oui	122-99-6	3 - 7
Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	Oui	28348-53-0	3 - 7
Ethanol, 2-amino-	Ethanol, 2-amino-	Oui	141-43-5	1 - 5

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Surpuissant - Concentré

Ingestion Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou

Date de révision: 14-mai-2018

un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau

ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

vao a ano realmoation. Concervor note ao la portee aco c

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Surpuissant - Concentré

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Date de révision: 14-mai-2018

des vapeurs irritantes peuvent se former.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	No. CAS	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Butoxydiglycol	112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable		
		fraction and vapor		
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm	Mexico: TWA 3 ppm
		TWA: 3 ppm	TWA: 6 mg/m ³	Mexico: TWA 8 mg/m ³
			(vacated) TWA: 3 ppm	Mexico: STEL 6 ppm
			(vacated) TWA: 8 mg/m ³	Mexico: STEL 15 mg/m ³
			(vacated) STEL: 6 ppm	
			(vacated) STEL: 15 mg/m ³	

Nom chimique	No. CAS	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britanniqu
					е
Butoxydiglycol	112-34-5			TWA: 10 ppm	
Phenoxyethanol	122-99-6			TWA: 25 ppm	
				TWA: 141 mg/m ³	
				Skin	
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	TWA: 3 ppm	TWA: 3 ppm	TWA: 3 ppm	TWA: 3 ppm
		TWA: 7.5 mg/m ³	TWA: 7.5 mg/m ³	STEL: 6 ppm	STEL: 6 ppm
		STEL: 6 ppm	STEL: 6 ppm		
		STEL: 15 mg/m ³	STEL: 15 mg/m ³		

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Nécessite une protection des yeux

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de protection à fermeture étanche

Protection des mains Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Gants de protection

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Surpuissant - Concentré

Protection de la peau et du corps Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Porter un vêtement de protection approprié

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Date de révision: 14-mai-2018

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physiqueLiquideAspectpourpreOdeurPin

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarque</u>

pH 11 - 12 Aucun renseignement disponible

congélation

Point d'ébullition / intervalle 82.22 - 100 °C / 180 - 212 °F

d'ébullition

Point d'éclair > 79.44 °C / > 175 °F

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité
Limite inférieure d'inflammabilité
Pression de vapeur
Densité de vapeur
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Densité relative 1.02 Solubilité dans l'eau 100%

Coefficient de partage : Aucun renseignement disponible

n-octanol/eau

Viscosité Aucun renseignement disponible

Teneur en COV (%) Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en

COV des produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

des vapeurs irritantes peuvent se former.

Produits de décomposition Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Surpuissant - Concentré

dangereux

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Date de révision: 14-mai-2018

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

InhalationAucun effet connu.Contact avec la peauPeut causer des brûlures.IngestionPeut être nocif en cas d'ingestion.Contact avec les yeuxRisque de lésions oculaires graves.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Peut être nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation Risque de lésions oculaires graves.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun effet connu.

Effets neurologiques Aucun effet connu. Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu. Toxicité pour le développement Aucun effet connu. Tératogénicité Aucun effet connu. STOT - exposition unique Aucun effet connu. STOT - exposition répétée Aucun effet connu. Effets sur les organes cibles Aucun effet connu. Danger par aspiration Aucun effet connu. Cancérogénicité Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Butoxydiglycol	112-34-5	2410 mg/kg bw (Similar to	2764 mg/kg bw (Similar to	> 14.48 mg/L (Guideline
		OECD 401; mouse)	OECD 402; rabbit)	not indicated; rat)
Benzenesulfonic acid,	28348-53-0	> 7000 mg/kg bw (OECD	> 2000 mg/kg bw (//OECD	> 6.41 mg/L air
(1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)		401)	402)	
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	1089 mg/kg bw (//OECD	-	-
		401)		

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Surpuissant - Concentré

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

Date de révision: 14-mai-2018

locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

ocales.

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU UN3267

Nom officiel d'expédition Liquide organique corrosif, basique, n.s.a

Désignation UN3267, Liquide organique corrosif, basique, n.s.a, (monoethanolamine, 1-octyl

2-pyrrolidinone), 8, III, Ltd. Qty.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

IMDG

Numéro ONU UN3267

Nom officiel d'expédition Liquide organique corrosif, basique, n.s.a

Désignation UN3267, Liquide organique corrosif, basique, n.s.a, (monoethanolamine, 1-octyl

2-pyrrolidinone), 8, III, Ltd. Qty.

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

IATA

N° ID/ONU UN3267

Nom officiel d'expédition Liquide organique corrosif, basique, n.s.a

Désignation UN3267, Liquide organique corrosif, basique, n.s.a, (monoethanolamine, 1-octyl

2-pyrrolidinone), 8, III , Ltd. Qty.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Phenoxyethanol	122-99-6	1

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit contient la substance suivante (s) qui sont soit considérés comme des polluants atmosphériques dangereux (PAD) ou de COV par la Loi sur la qualité de l'air:

Surpuissant - Concentré

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

Date de révision: 14-mai-2018

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

.

Nom chimique	No. CAS	New Jersey
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	X

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	X
Dipropylene Glycol	25265-71-8	X

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

<u>Légende</u>

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings
Risque pour la santé 3
Inflammabilité 2
Danger physique 1

NFPA Ratings

Risque pour la santé 3
Inflammabilité 2
Instabilité 1

Date d'émission :09-janv.-2015Date de révision :14-mai-2018

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité